



A I K I D O H A R M O N I E

28 rue Gambetta, 06140 Vence - France
Tél. : +33 6 62 38 12 52 - infos@aikido-harmonie.com - www.aikido-harmonie.com

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

jeudi 22 août 2019

Halle aux Sports - Le Vigan

Compte rendu réalisé par : Aurélie Bousquet, secrétaire de l'association

49 présents : Albert J., Alory B., Bert Latrille J., Besrest R., Bonzon R., Boulmer N., Bousquet A., Carcy P., Catel A., Charpentier D., Cholet G., Coulon C., Delorme B., Ducourant C., Ducourant J., Dupuy G., Durupt M., Duthoy H., Fernandez M., Grimault A., Hincelin A., Hyndrak T., Kikuchi A., Kruithof D., Lamy C., Laurent M., Le Derf S., Lecoq I., Liard J., Léger C., Malval A., Mende C., Messenger M., Meugnier JM., Meunier A., Millet B., Morisod G., Pellé JC., Pozzi A., Renier N., Remise C., Rettle G., Ruello J., Schroeder H., Schwartz MP., Seigner D., Stoup L., Tabourot M., Treheux I.

39 membres représentés par procuration

L'association comprend 123 membres, **le quorum est atteint.**
Début de l'Assemblée Générale : 14h45

Stéphane Le Derf président de l'association commence par remercier les membres du bureau pour leur implication au cours de l'année pour l'organisation de ce stage et de la soirée anniversaire qui ont nécessité des centaines d'heures de préparation.

Le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2018 est soumis au vote de l'assemblée pour son approbation.

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés

Rapport moral de 2018

Stéphane Le Derf présente le rapport moral de 2018 :

- L'objet de l'association est inchangé
- Le nombre d'adhérents est stable : 122
- Les inscriptions en léger hausse : 227 stagiaires
- Adoption du nouveau règlement intérieur voté en 2018.
- Livraison de la caisse de stockage
- Fabrication de gobelet réutilisable
- Décision d'inviter Saotome lors du 30^e anniversaire de l'association en 2021.
- Demande à Ikeda Sensei d'avancer son arrivée au Vigan d'une journée.
- Décision du don à la Communauté de Communes d'un montant de 2500 €.
- Election d'un nouveau bureau dirigeant

Le rapport moral des activités de 2018 est soumis au vote de l'assemblée pour leur approbation.
Vote : Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés

Rapport financier 2018

André Hincelin, trésorier, rappelle que les documents qui détaillent la trésorerie sont sur le site internet de l'association puis il présente le rapport financier 2018 :

- Les recettes avec les inscriptions (18 450 €), les adhésions (1884 €) et les ventes (250 €)
- Les dépenses associées à Ikeda (24310 €)
- Balance de l'exercice 2018 : - 9651.81 €
- Banque et Livet A au 31/12/18
 - o Banque Postale : 1510.79 €
 - o Livret A : 60 506.67 €
 - o Paypal : 2 107.38 €

Une discussion s'engage autour de la rémunération d'Ikeda Sensei et notamment sur l'impact qu'a le taux de change sur la somme versée à Ikeda Sensei.

Le rapport financier de 2018 est soumis au vote de l'assemblée pour leur approbation.
Vote : Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés

Rapport d'activités de 2019

• Stéphane Le Derf présente les activités de 2019 :

- Le nombre d'adhésion est stable, 123 adhérents.
- Faible hausse du nombre de participants, mais une diminution des stages complets.
- A nouveau, aikido harmonie a commandé 250 gobelets réutilisables.
- Une lettre d'invitation en anglais et en japonais formelle a été transmise en main propres par Stéphane Le Derf à Saotome pour qu'il puisse animer quelques séances du stage 2021. Saotome a été très ému par cette invitation et a promis d'y réfléchir.

G. Cholet rappelle qu'il y a de nombreux stages qui sont organisés durant la même période et que les gens qui avant faisaient le stage complet font maintenant 4 jours pour pouvoir se rendre à d'autres stages. Stéphane Le Derf lui répond qu'effectivement avant le stage de Vigan avait le monopole.

Julien Bert Latrille complète en disant que certains stages qui se déroulent sur 1 weekend sont beaucoup plus intense que le stage du Vigan.

• Rémi Besrest, Secrétaire adjoint, présente les activités qu'il a effectuées dans l'année :

- Il s'est occupé d'effectuer le changement d'hébergement des boites e-mail de l'association ce qui lui a demandé beaucoup de temps.
- L'organisation de la soirée anniversaire a nécessité un énorme travail tout au long de l'année (sans compter les nombreuses heures de répétitions qu'il a faites pour pouvoir devenir un homme-orchestre) : contacter les musicien, planifier le spectacle, les répétitions, mettre en contact les artistes, etc.
- Du matériel a dû être loué pour la soirée (location de batterie)

Rémi Besrest termine en remerciant les musiciens qui ont participé à animer la soirée. L'assemblée applaudit chaleureusement pour remercier Rémi et l'ensemble des musiciens qui ont animé la soirée dansante.

• Michaela Fernandez, vice-présidente, présente les activités qu'elle effectuées dans l'année :

- Michaela Fernandez s'occupe de toute la mise en place du dojo : tatami, vestiaires, halle d'accueil, etc.
 - Cette année des difficultés pour trouver des volontaires pour mettre en place les tatamis qui ont été installés par un petit groupe de personnes.
 - Cette année, les tatamis ont dû être nettoyés avant leur installation, car la Communauté de Communes les avait utilisés pour accueillir des enfants au camping.
 - Michaela fait remarquer que le calendrier mouvant de la Communauté de Communes d'une année sur l'autre complique la tâche pour trouver des bénévoles pour l'assister.
 - Michaela remercie les techniciens de Communauté de Communes qui l'aident dans la préparation du stage.
- Aurélié Bousquet, Secrétaire, présente les activités qu'elle effectuées dans l'année :
 - Rédaction du compte rendu de l'AG 2018
 - Communication par mail (annonce stage, ouverture adhésion)
 - Répondre aux mails des adhérents.
 - Enregistrement des adhésions et des inscriptions au stage faites en ligne (les inscriptions par courrier sont traitées par André Hincelin).
 - Inscriptions pour les repas.

Aurélié Bousquet rappelle aux adhérents qu'il est très difficile de les contacter, les adresses mails utilisées pour les inscriptions ne sont pas toujours celles qu'ils consultent. De plus, elle leur signale la surcharge de travail qu'impliquent les inscriptions faites en plusieurs fois et les encourage à regrouper leur commande (adhésion et inscriptions au stage)

Propositions du bureau

- Lors de la réunion de travail avec Ikeda Sensei le lundi 19 août, le bureau a demandé à Ikeda Sensei de revoir ses tarifs à la baisse pour équilibrer les comptes de l'association. Par oral il a accepté que sa rémunération de 20 000 dollars comprendrait ses dépenses in situ (hébergement, déplacements, les 500 €).

- Proposition d'une nouvelle grille tarifaire :

Les objectifs de cette nouvelle grille :

- Diminuer le nombre d'adhérents, car la plupart ne souscrivent que pour avoir une réduction tarifaire. Ces adhésions entraînent un surcroît de travail pour le bureau alors qu'ils ne participent pas à la vie de l'association. Avec les années on constate que ce sont les mêmes personnes qui assistent aux AG.
- La nouvelle grille tarifaire comporte une légère augmentation pour les pré-inscriptions, cela correspond à la volonté du bureau d'équilibrer les comptes.
- Cette proposition permet de simplifier la gestion des inscriptions, car actuellement nous disposons de 4 grilles de tarifs, avec cette proposition, on passe à seulement 2 grilles.

Le tarif de la cotisation est maintenu à 16 € avec un cadeau de remerciement.

Durée du stage	Tarif en ligne (pré-inscription)	Tarif sur place
Complet	115 €	160 €
4 j - 8 ½ journée	80 €	100 €
2 j - 4 ½ journée	60 €	65 €
1 j - 2 ½ journée	35 €	40 €

La grille tarifaire est soumise au vote de l'assemblée pour son approbation.

Vote : Vote : contre : 0

Abstention : 1

Pour : 87

Approuvé à la majorité des présents et des représentés

Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés moins une abstention.

Questions diverses

- Le président, Stéphane Le Derf, fait remarquer aux membres de l'association qu'il faut commencer à réfléchir à l'avenir de l'association, car Ikeda Sensei avance en âge et que pour l'instant il ne nous a pas communiqué de noms pour d'éventuels successeurs.
- Christine Ducourant fait un appel général à bonne volonté pour assister et/ou faciliter le travail d'organisation réalisé par les membres du bureau.
- Philippe Michel demande à quelle date les tatamis sont généralement installés afin de pouvoir aider Michaëla Fernandez dans l'installation de ces derniers. Cette dernière répond que la période d'installation des tatamis change chaque année selon le planning de la Communauté de Communes.
- Jean Liard note que cette année, qu'il n'y avait pas d'artisan présent lors du stage pour vendre de l'équipement sportif. Aurélie Bousquet lui explique la difficulté qu'il y a à trouver des artisans prêts à faire le déplacement durant cette période de l'année.
- Corentin Coulon suggère d'ajouter un QR code sur les affiches du stage.

Date du prochain stage : du 22 au 30 août 2020

Fin de l'assemblée générale : 16h45

Président,
Stéphane Le Derf



Secrétaire,
Aurélie Bousquet

